

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 101 Techniques de l'action éducative 1			
Code	PESP1B01	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be) Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Véronique ENGLEBIENNE (veronique.englebienne@helha.be) Louise ESCOYEZ (louise.escoyez@helha.be) Elisabeth WERY (elisabeth.wery@helha.be) Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) Thomas STRUYS (thomas.struys@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils, des techniques, des pratiques et des savoirs disciplinaires qui permettent à l'étudiant de construire des activités éducatives.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.
 - 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
 - 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable :

- de concevoir une activité éducative adaptée à un public déterminé.
- d'utiliser à bon escient des documents ressources pour nourrir une réflexion et enrichir des propositions d'activités.
- d'argumenter un point de vue personnel par rapport à une découverte réalisée.
- d'utiliser correctement des savoir-faire spécifiques développés dans les disciplines ciblées par cette UE.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B01A	Techniques artistiques musicales	30 h / 2 C
PESP1B01B	Techniques artistiques plastiques 1	30 h / 2 C
PESP1B01C	Techniques d'animation 1	30 h / 2 C
PESP1B01D	Techniques d'expression 1	30 h / 2 C
PESP1B01E	Activités physiques et sportives 1	30 h / 2 C

Contenu

Techniques artistiques musicales :

- Elaboration d'un répertoire de chants pour enfants et adolescents intéressant à plusieurs points de vue : contenu, intérêt musical, animation,...
- Répertoire de jeux musicaux touchant au rythme et aux différents critères de sons (orchestration, hauteur, intensité,...).
- Découverte du monde de la lutherie sauvage permettant d'utiliser du matériel de récupération peu coûteux pour réaliser des instruments de percussion intéressants.

Techniques artistiques plastiques 1:

- Visites pédagogiques de musées, découverte de démarches artistiques plastiques.
- Apprentissage de différents procédés d'impression.
- Expérimentation de différents supports et outils dans des techniques mixtes.
- Initiation à la reliure pour la réalisation d'albums et de carnets.

Techniques d'animation 1:

- Découverte d'outils susceptibles d'aider à la réalisation d'une activité éducative de qualité.
- Les étapes de construction d'une animation.
- Les grandes balises et repères pour adapter une animation.
- Les différents termes du jargon de l'animateur.
- Les caractéristiques du métier d'animateur.
- Les étapes et techniques de l'évaluation d'une activité éducative.
- L'utilisation d'une fiche descriptive des animations.
- Quelques concepts de base de la gestion de dynamique de groupe.

Techniques d'expression 1:

- Expression corporelle : découverte de ses potentialités corporelles à travers divers exercices de Techniques d'expression et de projets.
- Appropriation de la "scène" grâce à la création d'espaces scéniques.
- Expérimentation du rôle de meneur, recherche d'exercices adaptés à un public donné et découverte d'outils susceptibles d'aider à la réalisation d'une activité théâtrale

Activités physiques et sportives 1 :

- Découverte des éléments de gestion de groupe au sein d'une activité physique et sportive.
- Apprentissage de concepts en lien avec l'activité physique et sportive et le monde de l'enfance.
- Expérimentation de la gestion de groupe, de la mise en place d'une séance d'APS et des spécificités qui la compose.
- Création d'un outil en « groupe-classe » : compilation de jeux « APS ».

Démarches d'apprentissage

Techniques artistiques musicales:

- Apprentissage de la méthodologie du chant et de l'orchestration.
- Apprentissage de la méthodologie des jeux musicaux touchant aux critères de son.
- Présence OBLIGATOIRE à la Visite de la Maison de la Pataphonie (dates communiquées au cours). En cas d'impossibilité de la visite, l'étudiant s'engage à prendre contact via mail avec le professeur et à effectuer

la visite à titre individuel et à rendre un justificatif (ticket d'entrée) et un compte rendu écrit de la visite sous peine de ne pas valider son travail journalier.

Techniques artistiques plastiques 1 :

- Réalisation de dossiers techniques commencés en classe.
- Présence obligatoire à la visite du Musée de la photographie. En cas d'impossibilité de la visite, l'étudiant s'engage à se mettre en contact via mail avec le professeur afin d'obtenir les consignes du travail de remplacement.

Techniques d'animation 1:

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices d'application. Travail de questionnement et de réflexion individuelle et en groupe.
- Travail en autonomie autour de la préparation de fiche d'animation.

Techniques d'expression 1 :

- Réalisation lors des séances d'exercices pratiques individuellement ou en groupe, avec un positionnement d'acteur ou d'observateur
- Présence obligatoire à une représentation "théâtrale" de son choix en lien avec les consignes. Travail de questionnement et de réflexion individuelle et en groupe. En cas d'absence à ces représentations, l'étudiant s'engage à y aller de lui-même et devra prendre contact avec le professeur pour fournir un travail de compensation sous peine de ne pas valider son travail journalier.

Activité physique et sportive :

- Réalisations lors de séances pratiques en groupe, avec un positionnement d'acteur (éducateur-animateur) ou d'observateur (co-évaluateur).
- Travail de questionnement et de réflexion individuelle ou en groupe sur les concepts liés à l'activité physique des enfants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Techniques artistiques musicales:

- Documents de référence sur la plateforme Connected

Techniques artistiques plastiques 1:

- Documents ressources sur la plateforme ConnectED

Techniques d'animation 1:

- Exercices formatifs dans le cadre des cours

Techniques d'expression 1 :

- Des feed-backs sont donnés à l'issue de chaque séance/projet pour permettre à chacun de progresser. Des projets sont également organisés afin que l'étudiant puisse exercer ses techniques d'expression et constater sa progression.

Activité physique et sportive :

- Séances d'activités physique et sportive « type »
- Création d'un outils « Boite à jeux »
- Feedbacks fréquents et questionnements

Sources et références

Techniques artistiques musicales:

- Max Vandervorst, Nouvelles lutheries sauvages, Éditions Alternatives, mars 2006

- Gérard Nicolet et Vincent Bruno, Chercheurs de son, Éditions Alternatives, 2004
- Didier Ferment, Bruno Tondellier et Uli Wahl : Musiques du vent, 14 instruments à fabriquer, Editions Lugdivine
- Jean Jeltsch, Muriel de poorter, fabriquer des aérophones, Editions Lugdivine

Techniques artistiques plastiques 1:

- Dossiers pédagogiques des différents musées
- Bibliographie proposée au cours

Techniques d'animation 1 :

- Les ouvrages de références proposés lors des cours
- Voir bibliographie proposée à la fin des différents chapitres du cours

Techniques d'expression 1 :

- Jacques Choque, L'expression corporelle, 300 exercices : mime/théâtre/masque, Hatier.
- Jacques Lecoq, Le Corps poétique, un enseignement de la création théâtrale, Actes Sud.
- Alain Ménil, Techniques théâtrales pour la formation d'adultes, Editions Retz,
- Alain Ménil, 60 exercices d'entraînements au théâtre, Editions Retz.
- Alain Ménil, Entraînement théâtral pour adolescents, Retz

Activité physique et sportive :

- Syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Techniques artistiques musicales:

- Supports sonores à disposition sur la plateforme
- Syllabus du répertoire enfantin à disposition sur la plateforme
- Documents ressources sur la plateforme

Techniques d'animation 1:

- Document d'aide à la création d'une fiche technique disponible sur la plateforme
- La plupart des apports théoriques font l'objet d'une présentation « Power Point » disponible sur la plateforme.
- Un syllabus est également distribué durant les cours.
- La prise de notes est également la bienvenue en complément des deux documents pré-cités.

Techniques d'expression 1:

- Plans de séances, références bibliographiques et/ou informatiques et notes de cours

Activité physique et sportive :

- Document préparatoire à la réalisation de la préparation écrite
- Document préparatoire à la réalisation de la boîte à jeu.
- Document du cours de technique d'animation.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation de cette unité d'enseignement ne pourra se faire que si et seulement si l'étudiant a validé les travaux demandés pour les activités suivantes:

- Techniques artistiques musicales: présentation orale du répertoire de chant vu en classe + réalisation d'un musicogramme

- Techniques artistiques plastiques 1: réalisation d'un album de cryptozoologie, réalisation d'un carnet de techniques d'impression, remise d'un dossier pédagogique en lien avec les visites au musée.
- Techniques d'animation 1: restitution théorique par QCM et participation obligatoire au parrainage B1 / B2. En cas d'absence, un travail de compensation sera demandé à l'étudiant.
- Techniques d'expression 1: réalisation des divers projets lors des séances de cours et rédaction d'un retour critique sur une représentation "théâtrale".
- Activité physique et sportive : réalisation d'une séance pratique en tant qu'éducateur-animateur » + préparation écrite et remise du document « Boite à jeux »/classe.

L'évaluation finale de cette UE consiste en la réalisation d'une fiche technique d'activités éducatives relatives aux différentes parties de cours qui constituent cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

La validation de l'UE est conditionnée par le dépôt et la validation des travaux attachés aux différentes parties de l'Unité d'Enseignement.

En cas de refus pour non validation des travaux, au Q3, l'étudiant doit se conformer aux nouvelles consignes données par les professeurs concernés.

En cas de non validation des travaux préalables à l'évaluation finale, la note de l'UE sera PR.

5. Cohérence pédagogique

Cette unité d'enseignement vise à apporter des outils, des techniques, des pratiques et des savoirs disciplinaires qui permettent à l'étudiant de construire des activités éducatives.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).